

## **Conseil Municipal du 1er juillet 2016**

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, SERRUROT François, BAUDARD Didier, PRUNEAUX Andrée, BUCHAILLOT Thierry, LAPLACE Jean-Louis, Bruno PESENTI, GAUTHIER Audrey  
Céline LABOUTROT adonné pouvoir à Bruno PESENTI

### **CREATION DE POSTES : Emplois saisonniers, ATSEM contractuelle :**

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ La création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, en contrat à durée déterminée, pour accroissement saisonnier d'activité, du 6 au 31 juillet 2016.
- ✓ La création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, en contrat à durée déterminée, pour accroissement saisonnier d'activité, du 1<sup>er</sup> au 27 août 2016.  
Fixe la rémunération sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3, indice brut 340, majoré 321.
- ✓ La création d'un emploi de contractuel pour accroissement temporaire d'activité, 25 h par semaine annualisées, pour assurer les fonctions d'ATSEM, durant l'année scolaire 2016-2017.

La personne recrutée percevra un salaire calculé selon l'indice brut 342, majoré 323, correspondant au grade d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe.

- ✓ Autorise le Maire à établir et signer les contrats de travail correspondants.

Vote : 7 pour, 1 abstention, 1 contre

### **QUESTIONS DIVERSES :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal :

- D'une réunion qui s'est tenue avec le personnel de la cantine,
- D'une réunion organisée par le pôle enfance jeunesse du Grand Dole.
- De sa rencontre avec les jeunes de PARCEY
- D'un projet d'aménagement de parcours pour VTT près du stade, suite à la demande de jeunes du village.
- Du comité syndical du SICTOM du 29 juin dernier.

M. SERRUROT fait le point sur la création de la voie nouvelle reliant le rond-point à la zone artisanale : Le démarrage des travaux sera retardé pour répondre aux exigences environnementales réglementaires.

M. le Maire remercie les membres de la commission communication pour la réalisation du Mag' infos de juillet.

Les feux d'artifice du 14 juillet seront tirés vers la salle des fêtes, en coordination avec la manifestation organisée par « PARCEY LOISIRS ANIMATIONS ».

Séance levée à 21 H 30

LE MAIRE

Jean-Pierre FAIVRE